ENTENTE DE PRINCIPE HISTORIQUE AVEC AIR CANADA

SECTION LOCALE 1751 – TMOS – PROCESSUS DE RATIFICATION

Consœurs, confrères et membres,

Votre comité de négociation a conclu une entente de principe historique avec Air Canada. Cette entente est le résultat de plusieurs mois de travail acharné, de détermination et de solidarité de la part de nos membres.

La prochaine étape vous appartient. Chaque membre a le droit et la responsabilité d'examiner l'entente, de participer aux séances d'information et d'exercer son droit de vote.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Tous les membres (à l'exception des retraités) **DOIVENT S'INSCRIRENT** en utilisant leur **ADRESSE COURRIEL PERSONNELLE UNIQUEMENT** (et non une adresse Air Canada) avant de pouvoir voter.

Ouverture des inscriptions:
Lundi 15 juin 2026

Fermeture des inscriptions:
Jeudi 18 juin 2026, à 10h00 HAE

IMPORTANT : Si vous ne vous inscrivez pas durant cette période, vous ne pourrez pas voter.

Inscrivez-vous à l'aide du code QR ci-dessous :

PÉRIODE DE VOTE EN LIGNE (Simply Voting)

Ouverture du vote:

Vendredi 19 juin 2026 à 6h00 HAE

Fermeture du vote:

Dimanche 21 juin 2026 à 21h00 HAE

Chaque vote compte. Cette entente déterminera l'orientation future de notre convention collective ainsi que les gains réalisés au cours de cette ronde de négociations.

SÉANCES D'INFORMATION

Des séances d'information virtuelles auront lieu les :

• Vendredi 19 juin 2026
• Samedi 20 juin 2026
• Dimanche 21 juin 2026

Les détails concernant les heures, les modalités d'accès et les instructions de participation seront communiqués séparément.

Nous encourageons fortement tous les membres à participer à ces séances, à poser leurs questions et à s'informer pleinement avant de voter.

Cette entente de principe a été rendue possible grâce à la force, à la solidarité et à l'engagement de nos membres. Il est maintenant temps pour chaque membre de faire entendre sa voix.

Restez informés. Restez engagés. Votez.

En toute solidarité,

Votre comité de négociation TMOS de l'IAM